Image not found or type unknown

Savoir les frais de notaire en viager

Par **nouk**, le **27/05/2014** à **12:33**

Bonjour,
Je voudrai acheter une maison en viager.Ce bien se trouve à Vidauban(83 var).
Le monsieur est âgée de 75 ans.
Le prix de la maison est estimée à 220 000Euros.
Le bouquet demandé est de 40000Euros.
La rente demandée est 500Euros par mois.
Je voudrai savoir combien de dois payer les frais de notaire en plus pour ce bien?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement.

Par **domat**, le **27/05/2014** à **13:11**

bjr,
vous devriez trouver la réponse dans ce lien:
http://viager.comprendrechoisir.com/comprendre/droits-de-mutation-frais-de-notaire-viager
cdt

Par **ViagerRentable**, le **28/05/2014** à **08:33**

Bonjour,

S'il s'agit d'un viager occupé, les frais de notaire s'élèveront à 11000 € environ (en tenant compte de la valeur du droit d'usage et d'habitation du vendeur).

S'il s'agit d'un viager libre, les frais de notaire seront calculées sur la valeur totale du bien, soit environ 18000 € de frais.

A bientôt,
Fabrice

Par **nouk**, le **28/05/2014** à **14:42**

Merci beaucoup Fabrice pour votre réponse.
cela me permettre de voir plus clair.
Cordialement.

Par **Manuella17**, le **03/09/2014** à **16:37**

Bonjour, je souhaite acheter une maison d'une valeur de 120 000 € en viager occupé. A combien s'élèveraient à peu près les frais de notaire car j'ai entendu parlé d'un abattement ?
merci

Par **lilaz**, le **24/10/2014** à **23:38**

Bonjour Nouk
Le viager dont vous parlez est toujours a vendre.
Je compte le visiter
Le vendeur me parle de 15000 euros de frais de notaire.
L'avez vous visiter et qu'en pensez vous.
Jai beaucoup de route a faire; j'habite dans l'Hérault.
Voici mon mail lila.z@outlook.fr. Je serai heureuse que l'on puisse en parler.
Cordialement Lila

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés